



ALSACE VOSGES

PUBLICATION ANNUELLE 2018 SUR LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE AU TITRE DU SERVICE DE RECEPTION ET TRANSMISSION D'ORDRES

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges établie et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnels » et « professionnels » de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges.

1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent, pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2018.

Les intermédiaires retenues sont :

- CA Titres N° Legal Entity Identifier 969500SKXA3P HVM2FQ66,
- Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB) N° Legal Entity Identifier 1VUV7VQFKUOQSJ21A20 8.

Le pourcentage d'ordres dirigés ressort à 0% dans la mesure où les Clients n'ont pas la possibilité de choisir la plateforme d'exécution souhaitée.

Clients Non Professionnels :

Catégorie d'instruments		ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES / ACTIONS ET CERTIFICATS REPRESENTATIFS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente		Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés	
CA Titres (LE : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	47%	53%	0%	

Catégorie d'instruments		DERIVES TITRISES / WARRANTS ET DERIVES SUR CERTIFICATS PREFERENTIELS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente		Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés	
CA Titres (LE : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	98%	2%	0%	

Catégorie d'instruments		OBLIGATIONS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente		Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés	
CA Titres (LE : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	5%	95%	0%	

Catégorie d'instruments	PRODUITS INDICIELS COTES/FONDS INDICIELS COTES ETF/EXCHANGE TRADED NOTES ETN/ EXCHANGE TRADED COMMODITIES ETC				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LE : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	11%	89%	1%

Catégorie d'instruments	DERIVES SUR TAUX D'INTERET				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LE : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Catégorie d'instruments	DERIVES SUR DEVICES				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LE : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Clients Professionnels

Catégorie d'instruments	DERIVES SUR TAUX D'INTERET				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LE : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Catégorie d'instruments	DERIVES SUR DEVICES				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LE : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

2. Information sur la qualité d'exécution obtenue

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges veille à obtenir le meilleur résultat possible en retenant le(s) prestataire(s) lui permettant de satisfaire à son obligation d'agir au mieux des intérêts des clients lorsqu'il confie à un tiers, pour exécution, les ordres qu'il reçoit de ses clients classifiés « non professionnels » et « professionnels ».

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection.

https://www.ca-alsace-vosges.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlsaceVosges/pdf/guides-et-rapports/2180806_mif2_politique-de-selection.pdf

En 2018, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné deux intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres pour les ordres sur valeurs mobilières, et Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), pour les opérations de marché.

La politique d'exécution de ces 2 intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres

- ✓ Valeurs mobilières :
Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges et les plateformes d'exécution ⁽¹⁾ utilisées par CA Titres.
- ✓ Opérations de marché
Les ordres sont transmis à Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages

- ✓ Valeurs mobilières :
Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges et les plateformes d'exécution ⁽¹⁾ utilisées par CA Titres.
- ✓ Opérations de marché
Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges et les plateformes d'exécution ⁽¹⁾ utilisées par CACIB.

Facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution

- ✓ Néant

Incidence de la catégorie de client sur les modalités d'exécution des ordres

- ✓ Néant

Autres critères privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres de clients non professionnels

- ✓ Néant.

Utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, fournis par les plateformes d'exécution conformément au RD (UE) 2017/575

- ✓ Néant

Utilisation des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication (CTP)

- ✓ Néant

(1) Pour mémoire : une **plateforme d'exécution** est un **marché réglementé** (Ex. Euronext), un **MTF** (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation. Ex. Turquoise), un **OTF** (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation) , un **internalisateur systématique** (Ex. CACIB), un **teneur de marché** ou un autre **fournisseur de liquidité** - (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565)